

2.
AYANT DROIT AGICOA

26 rue de l'Ayant droit
LU-Luxembourg
Luxembourg

8.
AGICOA
26 rue de Saint Jean
1203 Genève - Suisse
tél : (41) (22) 340-3200 Fax : 340-3432

Date du relevé : 05/08/01 Page 1
Pays de retransmission : PAYS BAS

Association : SANS ASSOCIATION
Monnaie : EUR

9.
RESUME
RELEVÉ DE COMPTE



A l'attention de : Berthe GILOT

Description

10.
Pays

Période

11.
Points

12.
Montant Brut

13.
Frais Assoc.

14.
MONTANT NET

15.
Principal

16.
Intérêt

5.
NL985555101200-1

PAYS BAS
609.9576+

1998.01
781.85+

0.00+

781.85+

767.49+

14.36+

TOTAL

609.9579+

781.85+

0.00+

781.85+

767.49+

14.36+

NOTES

2. Coordonnées de l'Ayant droit
5. Description du paiement, dans cet exemple :
 - NL : Distribution pour la Hollande
 - 98 : Année de distribution
 - 5555 : Numéro personnel de l'Ayant droit à l'AGICOA
 - 101200-1 : Code de paiement interne de l'AGICOA
8. Coordonnées de l'AGICOA
9. Résumé du décompte détaillé dans la(les) page(s) suivante(s)
10. Distribution pour les Pays Bas (dans cet exemple)
11. Total des points relatifs à ce décompte
12. Montant brut total relatif à ce décompte
13. Frais d'Association relatifs à ce décompte
14. Montant net total relatif à ce décompte
15. Principal total relatif à ce décompte
16. Intérêts totaux relatifs à ce décompte

Principal + Intérêt = Montant Brut – Frais d'Association = Montant Net

2. AYANT DROIT AGICOA
SANS ASSOCIATION

18. AGICOA
RELEVÉ DE COMPTE

Date du relevé : 05/08/01
Page 2
Pays de retransmission : PAYS BAS
Période : 1998
Monnaie : EUR

5. Description : NL985555101200-1 17. 135400

Type	Date	Heure	Durée	Chaîne TV	Diffusion	Points	Part %	Montant Brut	Frais Assoc.	MONTANT NET	Principal	Intérêt	
UN TELEFILM PAR EXEMPLE [888888-0] / TELEFILM PAR EXEMPLE (UN)	TF	23/06/98		EXEMPLE TELE	2000566- 4445555	5123	63.0778+	100.00%	80.25+	0.00+	80.25+	78.77+	1.49+
UN TELEFILM PAR EXEMPLE [888888-0] / TELEFILM PAR EXEMPLE (UN)	TF	24/06/98	16:36	EXEMPLE TELE1	2000566- 4445555	2000566- 4445555	60.8626+	100.00%	77.44+	0.00+	77.44+	76.00+	1.43+
UN TELEFILM PAR EXEMPLE [888888-0] / TELEFILM PAR EXEMPLE (UN)	TF	26/06/98	16:35	EXEMPLE TELE	2000566- 4445678	2000566- 4445678	104.0590+	100.00%	132.40+	0.00+	132.40+	129.95+	2.45+
UN TELEFILM PAR EXEMPLE [888888-0] / TELEFILM PAR EXEMPLE (UN)	TF	26/06/98	16:35	EXEMPLE TELE	2000566- 4445798	2000566- 4445798	135.5149+	100.00%	172.42+	0.00+	172.42+	169.23+	3.19+
UNE SERIE PAR EXEMPLE [666666-1] / SERIE PAR EXEMPLE (UNE)	SE	10/02/98	20:35	EXEMPLE TELE2	1000111- 3332345	1000111- 3332345	60.7524+	100.00%	78.72+	0.00+	78.72+	77.29+	1.43+
UNE SERIE PAR EXEMPLE [666666-2] / SERIE PAR EXEMPLE (UNE)	SE	11/02/98	20:37	EXEMPLE TELE2	1002222- 4564567	1002222- 4564567	61.2473+	100.00%	79.36+	0.00+	79.36+	77.92+	1.44+
UNE SERIE PAR EXEMPLE [666666-3] / SERIE PAR EXEMPLE (UNE)	SE	12/02/98	20:35	EXEMPLE TELE2	1022528- 4864768	1022528- 4864768	62.4563+	100.00%	80.93+	0.00+	80.93+	79.46+	1.47+
UNE SERIE PAR EXEMPLE [666666-4] / SERIE PAR EXEMPLE (UNE)	SE	13/02/98	20:36	EXEMPLE TELE2	1332437- 4963791	1332437- 4963791	61.9873+	100.00%	80.33+	0.00+	80.33+	78.87+	1.46+
TOTAL						609.9576+			781.85+	0.00+	781.85+	767.49+	14.36+

NOTES

2. Coordonnées de l'Ayant droit

5. Description du paiement, dans cet exemple :

NL : Distribution pour la Hollande

98 : Année de distribution

5555 : Numéro personnel de l'Ayant droit à l'AGICOA

101200-1 : Code de paiement interne de l'AGICOA

17. Numéro du décompte

18. Détails relatifs au décompte

19. Titre original de l'oeuvre

20. Numéro de l'oeuvre à l'AGICOA

21. Titre de la diffusion quand différent du titre original de l'oeuvre

22. Type de l'oeuvre

23. Date de la diffusion

24. Horaire de la diffusion

25. Durée de la diffusion

26. Chaîne de la diffusion

27. Numéro de référence de la diffusion à l'AGICOA

28. Valeur de la diffusion basée sur la durée et l'audience de la diffusion

29. Droits déclarés par l'Ayant droit à l'AGICOA exprimés en %

30. Valeur monétaire correspondant aux nombres de points

31. Frais de l'Association de l'Ayant droit

32. Montant dû à l'Ayant droit

33. Valeur des droits de l'Ayant droit

34. Intérêt sur la valeur des droits de l'Ayant droit

35. Ces totaux sont reportés sur la page «Résumé – Relevé de Compte»